



Ecole Doctorale Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Environnement de l'INAT

Appel à candidatures pour chercheurs POSTDOCTORAUX 2019 - 2020

L'Ecole Doctorale Sciences et Techniques de l'Agronomie et de l'Environnement de l'INAT lance un appel à candidatures pour le recrutement de quatre (4) chercheurs postdoctoraux, parmi les diplômés de l'INAT ou de l'ESIAT dans les différentes disciplines existantes. Les candidats éligibles à participer à cet appel sont ceux qui ont soutenu leur thèse depuis le 01 janvier 2016. Les dossiers de candidature seront évalués selon la grille suivante (Tableau 1).

Tableau1 : Grille des critères retenus pour l'évaluation des dossiers Post-doc

Articles scientifiques (Impact Factor)	Si IF \geq 2	Si IF < 2	indexé
	4 pts + valeur de l'impact (VIF)	2 pts + VIF	1 pt
Convention : - Candidat Post-doc/ Structure de Recherche (SR (unité ou laboratoire)) - Candidat Post-doc/ Structure de Recherche/Partenaire Socio-économique (PSE)	Post-doc/SR	Post-doc/SR/PSE	
	5 pts	15 pts	
Adéquation spécialité du candidat et thématique de recherche	Non	Oui	
	0 pt	5 pts	

* Les deux premiers candidats de chaque spécialité seront convoqués pour un entretien oral

* L'entretien oral comprend, une présentation de 10 mn du projet, une discussion de 10 mn sur les connaissances générales et les motivations et une conversation en anglais.

* Les 4 premiers candidats ayant le meilleur score (dossier + oral) seront retenus.

Le dossier de candidature devra contenir les documents suivants :

- * CV
- * Copie du (des) diplôme
- * Convention signée entre les différents intervenants : le candidat, la structure de recherche et le partenaire socio-économique (si présent)
- * Thématique et programme de recherche à aborder au cours de l'année de post-doc, validée par les différents intervenants
- * Copie des publications scientifiques

Le dernier délai de réception des dossiers est fixé au 15 octobre 2019. La délibération des résultats est fixée au 15 novembre 2019.

Remarques générales pour les candidats potentiels:

- * Présence obligatoire du candidat selon les horaires administratifs soit dans la structure de recherche soit chez le partenaire socio-économique
- * Soumettre durant l'année de Post-doc un article impacté sur la thématique de recherche proposée en premier auteur.
- * L'année de Post-doc est non renouvelable